



FICHE DE CANDIDATURE

Élections au conseil exécutif et au comité de la convention collective (6 mai 2022)

Veillez faire parvenir ce formulaire de demande de mise en candidature dûment rempli à Françoise Guay, secrétaire par intérim, à francoise.guay@scccum.ca, avant le 3 mai 2022, à 13h30.

Attention, pour poser votre candidature à plus d'un poste, **déposez pour chacun une fiche de candidature** et, le cas échéant, une attestation d'acceptation de mise en candidature.

Par la présente, j'autorise Mme Françoise Guay, secrétaire par intérim, à proposer ma mise en candidature aux élections qui se tiendront à la séance de l'Assemblée générale du 6 mai 2022. Je souhaite poser ma candidature au poste suivant (cocher) :

- | | |
|--|-------------------------------------|
| Vice-présidence à la convention collective | <input type="checkbox"/> |
| Vice-présidence aux affaires syndicales | <input type="checkbox"/> |
| Vice-présidence aux relations intersyndicales | <input type="checkbox"/> |
| Vice-présidence à la vie universitaire | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Vice-présidence à l'information (remplacement jusqu'à l'assemblée du printemps 2023) | <input type="checkbox"/> |
| Membre du comité de la convention collective | <input type="checkbox"/> |

Nom : Françoise Guay _____

Unité d'embauche (faculté, département) : FAS, département de sociologie _____

3 mai 2022

Précision :

Le présent document, dûment rempli, et remis dans les délais, permettra à la secrétaire par intérim du SCCUM de proposer votre candidature lors des élections qui se tiendront pendant la séance de l'Assemblée générale du 6 mai 2022. Cependant, avant de procéder au scrutin, la présidence d'élections devra obligatoirement vous demander si vous acceptez d'être mis-e en candidature, et vous devrez lui répondre. Si vous ne pouvez être présent-e à la séance, vous devrez avoir déposé à cet effet, et ce, avant le début de la séance, une attestation écrite et signée de votre main. Prenez note que le présent document ne peut servir d'attestation. La secrétaire par intérim du SCCUM ne pourra en aucune façon être tenu responsable de votre éventuelle incapacité à lui faire parvenir cette attestation à temps.

Lisez attentivement les documents *Description des postes à pourvoir aux élections du 6 mai 2022* et *Processus électoral du SCCUM*, disponibles sur le site internet du SCCUM (<https://scccum.ca>), à l'onglet *Élections*.



Présentation

Pour éclairer l'assemblée générale, nous vous prions de bien vouloir vous présenter et présenter votre candidature ci-dessous. Nous vous demandons de vous en tenir à approximativement 2 000 caractères, espaces compris.

Chargée de cours en sociologie depuis 2009, j'ai commencé à m'impliquer au syndicat en 2015 suite à d'importantes coupes dans les charges de cours à la FAS. Je me suis présentée à la vice-présidence à la Vie universitaire avec une vision, celle de voir reconnaître la contribution des chargés de cours au sein de l'Université. Je m'y suis attachée dans tous les aspects de mon mandat : avec mes collègues à l'Assemblée universitaire, au conseil de la FAS pendant la pandémie, dans la réalisation d'un colloque à l'ACFAS, mais aussi et surtout en soutenant le travail des représentants des chargés de cours.

Pour remplir le mandat d'assurer la représentation aux instances universitaires en effet, il ne suffit pas de proposer des noms, il faut épauler les chargés de cours qui s'y présentent et qui y représentent leurs collègues. Des rencontres organisées entre les représentants dans les différentes facultés leur ont ainsi permis de rendre compte de leur réalité, de partager leur expérience, et de mieux porter, dans les instances collégiales, le point de vue de leur collègues chargés de cours, chargés de formation pratique, chargés de clinique ou superviseurs de stage. Ce mandat, je l'ai rempli dans l'écoute et le respect : respect des personnes, de la diversité de leurs points de vue, de la pertinence de leur réflexion.

C'est dans cette perspective que je veux poursuivre mon travail à la Vie universitaire, en complémentarité avec mes collègues du conseil exécutif et de l'équipe syndicale. La collaboration avec les conseillers à la convention collective notamment, afin de mieux répondre aux besoins des chargés de cours, est précieuse et doit se poursuivre, tout comme celle avec le comité de négociation.

Responsable des programmes paritaires, je souhaite également améliorer le programme d'intégration pédagogique pour qu'il corresponde aux réalités actuelles des chargés de cours, et bonifier le programme de perfectionnement de sorte qu'il permette à plus de collègues de se déployer dans des activités de recherche et de rayonnement.

Le travail patient entrepris depuis quelques années commence à porter fruit. Mais il n'est pas terminé, au contraire. C'est donc en toute humilité, mais forte de l'expérience acquise et des liens créés, que je pose ma candidature à la vice-présidence à la Vie universitaire, afin de poursuivre mon engagement avec les chargés de cours des différentes facultés, dans un travail de fond visant la valorisation du rôle des chargés de cours et leur intégration au sein de l'Université.